



# Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

Rue Amat 6  
CH-1202 Genève  
Tel. +41 (0)22 731 59 63  
E-mail: [contact@cetim.ch](mailto:contact@cetim.ch)  
Site Web: [www.cetim.ch](http://www.cetim.ch)

**Groupe de travail inter-gouvernemental  
sur le droit au développement  
24<sup>e</sup> session (15-19 mai 2023)  
Point 6 de l'ordre du jour**

## Déclaration orale du CETIM

Monsieur le Président,

Comme vous l'avez dit durant cette session, nous traversons un moment historique. D'un côté, la crise multidimensionnelle s'accroît à travers le monde, et avec elle, les inégalités, la dégradation environnementale et les violations massives des droits humains. Et de l'autre, nous disposons d'assez de capacités et de moyens pour y répondre, à condition que les États s'engagent aux côtés de leurs peuples.

Nous constatons avec regret que certains États n'ont pas compris ou ne veulent pas comprendre ce moment historique ainsi que le potentiel et l'importance de ce document.

Comme nous l'avons déjà dit, le futur Pacte est assez mûr pour être adopté. Si certaines critiques ou propositions que nous avons entendues cette semaine étaient constructives, d'autres ne l'étaient pas, visant clairement à dénaturer le contenu même du futur Pacte.

Pourtant, l'objectif de cet exercice est très clair : rendre opérationnel le droit au développement.

Nous déplorons que le Groupe de travail ne soit pas arrivé à un consensus, en raison de l'hostilité de certains États puissants. En revanche, nous n'avons pas compris la position des délégations de quelques États du Sud qui semblaient ne pas comprendre le sens même du droit au développement. Comme il a été à maintes reprises expliqué au sein de ce Groupe de travail, le droit au développement est un droit humain, qui chapeaute tous les autres droits humains, et constitue la synthèse aussi bien des droits civils et politiques que des droits économiques, sociaux et culturels.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de rappeler deux passages de la résolution 1998/72 qui est à l'origine du mandat de ce Groupe de travail que certaines délégations semblent avoir oublié, je cite :

« Plus d'un milliard d'êtres humains continuent de souffrir de la misère, de la faim et des maladies, de l'insuffisance de logements, de l'analphabétisme et du désespoir, ce qui est une situation inacceptable, (...) La généralisation de la misère absolue fait obstacle au plein et effectif exercice des droits de l'homme et fragilise la démocratie et la participation populaire; » fin de citation.

De nos jours, c'est à dire 25 ans après l'adoption de cette résolution, le nombre de personne en souffrance a atteint quatre milliards, en raisons du modèle de développement dominant imposé à travers le monde. C'est pourquoi d'ailleurs, les ressources naturelles non seulement se raréfient, mais en plus notre environnement est gravement pollué. Cette situation engendrera à n'en pas douter des conflits encore plus destructeurs dans le futur. C'est dire qu'il y a urgence à agir.

Pour conclure Monsieur le Président,

Nous réitérons nos remerciement au groupe de rédaction pour le travail accompli sous votre direction, avec l'appui du secrétariat. Nous espérons que certaines délégations apparemment égarées dans cette salle retrouverons leur esprit à New York.

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre attention.

*Genève, le 19 mai 2023*